



Arrêté relatif à la nomination de la commission provisoire «Enfance et Jeunesse »

Le Conseil communal de la commune de La Grande Béroche,

Conformément à l'article 121 du règlement général de la Commune, du 11 décembre 2017,
Conformément à la nomination des représentants des partis,
Sur proposition du conseiller communal en charge du dicastère de la jeunesse,

arrête :

Art. 1^{er} : Lors de sa séance du 22 juin 2022, le Conseil communal a nommé les membres de la commission provisoire « Enfance et Jeunesse » :

- Monsieur Hassan Assumani (président)
- Madame Nicole Humbert-Droz Laurent
- Madame Hanâa von Allmen
- Madame Maëlle Petitpierre
- Madame Donatella Vantaggio
- Madame Sandra Tazzer
- Madame Carine Muster
- Monsieur Grégory Huguelet-Meystre

Art. 2 : Un exemplaire du présent arrêté sera délivré aux commissaires.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,
Hassan Assumani

Le secrétaire,
Tom Egger

Saint-Aubin-Sauges, le 22 juin 2022